



REFERENTIEL DU METIER D'ASSISTANT D'EDUCATION A L'INTERNAT D'EXCELLENCE DE L'ACADEMIE DE NICE

Assistant d'éducation	Domaine fonctionnel Education-formation tout au long de la vie
Définition synthétique	
Assister l'équipe éducative, en lien avec le projet de l'internat d'excellence, notamment pour l'encadrement, la surveillance et le suivi éducatif des élèves	
Activités principales	
<ul style="list-style-type: none"> - surveillance des élèves, y compris pendant le service de restauration et en service d'internat ; - encadrement des sorties scolaires ; - appui aux personnels enseignants pour le soutien et l'accompagnement pédagogiques ; - aide à l'utilisation des nouvelles technologies ; - participation à toute activité éducative, sportive, sociale ou culturelle - aide à l'étude et aux devoirs ; - aide à l'animation des élèves internes hors temps scolaire. 	
Savoir-faire	Connaissances
<ul style="list-style-type: none"> - établir un rapport d'autorité et de confiance avec les élèves ; - rendre compte des actes des élèves et de ses propres actes ; - gérer les conflits ; - agir en professionnel ; - être ponctuel ; - travailler en équipe ; - être exemplaire dans son attitude ; - faire preuve de discernement ; - maîtriser les outils informatiques de contrôle des absences. 	<ul style="list-style-type: none"> - le règlement intérieur du Lycée et de l'internat ; - le projet pédagogique et éducatif de l'internat d'excellence ; - la circulaire n°2011-111 du 1-8-2011 régissant les procédures disciplinaires en collège et en lycée.
Conditions particulières d'exercice	
- pour les assistants d'éducation assurant la nuit : dormir à l'internat pendant la nuit	

MISSIONS DE L'ASSISTANT D'EDUCATION A L'INTERNAT D'EXCELLENCE

<p style="text-align: center;">Santé – Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - surveiller en permanence les élèves ; - vérifier les bonnes conditions matérielles d'accueil des élèves ; - reporter sur le cahier d'hygiène et de sécurité les problèmes éventuels à signaler ; - prendre les dispositions nécessaires quand un danger est identifié : éloigner les élèves dudit danger, prévenir la direction, définir un périmètre de sécurité ; - faire appel <u>sans délai</u> à l'infirmière pour tout problème de santé ; - prévenir les responsables légaux en cas d'évacuation par les pompiers ou le SAMU ; - identifier les élèves en souffrance par une observation attentive des comportements des élèves ; - veiller à la fermeture des chambres et des salles en dehors des horaires d'ouverture de l'internat ; - veiller à la fermeture des portes donnant accès à l'étage de l'internat en dehors des horaires d'ouverture de l'internat ; - veiller à la fermeture des fenêtres des chambres le vendredi. 	<p style="text-align: center;">Assiduité – Comportement</p> <ul style="list-style-type: none"> - noter les absences et les retards des élèves, et les reporter sur l'outil dédié à cet effet ; - prévenir les responsables légaux et la direction <u>dès que</u> l'absence de l'élève est constatée, - faire respecter les horaires ; - faire respecter le règlement intérieur ; - informer les élèves des modifications d'emploi du temps ; - expliquer les règles ; - dialoguer avec l'élève ; - contribuer à assurer un climat serein ; - punir l'élève, s'il y a lieu, adapter la punition à l'acte en question, expliquer la punition à l'élève ; - rendre compte <u>systematiquement</u> à la direction des actes de transgressions commis par des élèves.
<p style="text-align: center;">Restauration – Hébergement</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire respecter les horaires (dîner, coucher, lever, petit-déjeuner) ; - pointer les élèves au dîner ; - passer dans chaque chambre au coucher ; - respecter l'intimité de l'élève ; - vérifier chaque semaine la propreté et la bonne tenue des chambres ; - échanger régulièrement avec les agents de service à ce sujet. 	<p style="text-align: center;">Accompagnement éducatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider les élèves <u>en appui</u> aux professeurs ; - respecter les consignes des professeurs ; - échanger les informations avec les professeurs ; - faire un bilan régulier avec le professeur référent des élèves qu'il a en charge ; - contribuer à une acquisition progressive de l'autonomie par l'élève ; - utiliser un vocabulaire adapté à un rôle d'éducateur (ni familier, ni vulgaire) ; - assurer un calme propice aux études pendant l'aide aux devoirs ; - respecter les temps libres des élèves.